

## Thème : Actualité de la procédure civile

**Date :** Vendredi 30 juin 2023 de 14h à 17h

**Lieu :** Les Sables d'Olonne

**Pré-requis :** être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

### Objectifs :

- *Faire la synthèse d'une année d'évolutions pénales législatives et jurisprudentielles.*

### Méthodes mobilisées :

➤ **Programme :**

- **Veille législative,**
- **Veille jurisprudentielle**

➤ **Moyens pédagogiques :** Communication d'un support de formation avec les principales décisions jurisprudentielles.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

### Intervenant

**Gérald FAUCOU**, Premier Vice-président au Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE, Enseignant à l'université de droit de La Rochelle

#### Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.